

COS : Caste Oligarchique Secrète ?

30 mars 2022

Le COS valide depuis des années consciencieusement et sans faire de bruit les décisions du Directoire ainsi que les montants délirants des rémunérations et des parts variables de ses membres, comme le magot de 901 000 € accordé à l'ancienne Présidente Madame Etchegoïnberry l'été dernier pour son départ en retraite ou bien encore le chèque sans doute pharamineux de Monsieur Boutier pour Noël 2021.

Les uns voyagent, les autres triment !

Plusieurs semaines après les réunions du COS (Conseil d'Orientation et de Surveillance) du 18 janvier et 22 février derniers, nous apprenons que le Directoire et ses membres partiront en séminaire au mois de juin prochain à Milan ...

Sans doute pour préparer l'avenir de notre Caisse d'Epargne ? Il est vrai que l'on réfléchit mieux à 1 000 kms de son lieu de travail... Au diable l'empreinte carbone !!!

Quelle est la cohérence d'un tel voyage entre la destination choisie et les travaux susceptibles d'y être menés ? S'agit-il de concurrencer l'initiative du COS de la CE BPL qui prévoyait de partir skier à Dubaï ?

Mais n'y aurait-il pas un message subliminal à comprendre à propos de ce voyage ?

Partir à Milan est une belle façon de remercier les membres du COS et de continuer à acheter leur docilité !

Salons feutrés, buffets dinatoires, et maintenant séminaires à l'étranger : la tentation de l'entre-soi conduit manifestement à des dérives !

La censure du COS avec l'aval du Directoire et du Secrétaire du CSE ?

C'est une grande « nouveauté » à Loire-Centre, tout serait bientôt classé confidentiel au COS et bien sûr notre syndicat SUD-Solidaires est la seule organisation syndicale qui n'est pas représentée dans cette instance...

Lors du dernier CSE, Madame PAQUET a décrété de museler le secrétaire du CSE (SNE-CGC), qui représente les élus du personnel au COS, en lui ordonnant de ne plus réaliser de comptes rendus écrits des réunions du COS. Dans une démarche dite « collaborative », celui-ci s'est ainsi exécuté en occultant volontairement des informations qui seraient soi-disant classées « confidentielles » !

TOUT LE MONDE
EST LÀ POUR S'EXPRIMER,
MAIS SI CHACUN SE TAIT
ÇA IRA PLUS
VITE !!!



Les élus SUD déplorent également que les autres syndicats présents au COS n'informent jamais le personnel concernant ces réunions ...

Bon nombre de salariés doivent déjà regretter d'avoir voté pour des représentants qui ne rendent compte de rien, qui cachent des informations, ou certains qui valident ou préfèrent s'abstenir pour le pactole de 901 000 € de l'ancienne Présidente ...
La prochaine fois, ne vous trompez pas en votant !

Les membres du Directoire vont-ils revenir à la raison et annuler ce voyage à Milan comme l'ont fait les membres du Directoire de BPL avec le voyage à Dubaï ?

Qu'y a-t-il à cacher aux salariés lors des réunions COS ?

- Le « séminaire » à Milan ?
- Les rémunérations du Directoire ?
- La démission d'un membre du COS ?
- Une réorganisation de grande ampleur au niveau de l'entreprise avec des conséquences sociales ?
- Un dossier au contentieux qui mettrait en péril la santé financière de la CELC ?

Les élus et le personnel sont en droit de se poser ces questions !

Le Secrétaire du CSE est pourtant censé retranscrire l'intégralité des informations des réunions du COS sous forme de compte-rendu écrit aux élus du CSE... Aujourd'hui ce n'est plus le cas !

Cela s'appelle de la censure ! Mais au bénéfice de qui ?

Rendre compte et informer : un gage de transparence pour les salariés.

SUD est et sera toujours là pour vous informer des décisions qui impactent votre quotidien.

Inlassablement, nous intervenons dans les réunions avec la Direction pour décrire la réalité du terrain, mettre en exergue les problèmes, porter vos revendications : télétravail, salaires, charge de travail, pression commerciale... Et déconstruire les idées reçues, présenter un autre point de vue que celui du Directoire quitte à froisser une Direction à la vision caricaturale !
L'ensemble des élus, qui représente les salariés, doit être informé de façon transparente et doit pouvoir s'exprimer dans le pluralisme des opinions.
Les pressions exercées visant à intimider les représentants du personnel sont indignes de la part du Directoire.

CSE, COS, Représentants BPCE Mutuelle, Votez SUD-Solidaires !!!

C'est la garantie d'être informé et représenté au quotidien !

Vos représentants SUD-Solidaires

Tristan GUERIN, Cécile GAMBERT, Damien PINSAULT, Isabelle LEFEBVRE, Daniel MIHALYI, Florine BERHOUET, Laurent PERRAULT, Corinne RIGUIDEL, Gêrôme TOURNOIS, Flore GERMAIN, Maryline BALLANGER, David GANDON, Alain QUESNE



Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Loire-Centre
2, rue Lavoisier 45140 Ingré
Tél. 02 38 41 52 84 / 06 95 26 58 29
Code courrier PSX45
sud.loirecentre@free.fr